

**Synergy Acquisition Corp.**

CNSX : QMP



09 janv. 2014 10h00 HE

## **Synergy Acquisition Corp. : Acquisition de 50% de la propriété Vendôme Sud**

**MONTREAL, QUÉBEC--(Marketwired - 9 jan. 2014)** - Synergy Acquisition Corp. (la "Société") (CSE:QMP) a le plaisir d'annoncer la signature d'une entente pour l'acquisition de 50% des droits de la Propriété Vendôme Sud.

La propriété Vendôme Sud est située dans le nord-ouest du Québec, en Abitibi à environ 35 km au nord de la ville de Val d'Or. La propriété se trouve dans la partie nord du feuillet SNRC 32C05 dans le canton de Fiedmont et se compose de 33 titres miniers, pour un total de 1 400 hectares. La propriété fait partie de la province géologique du Supérieur et plus précisément de la sous-province de l'Abitibi. Très localement la propriété couvre en partie les formations de Fiedmont (roches sédimentaires), de Landrienne (volcanites intermédiaires à mafiques) et le Groupe d'Aurora (volcanites felsiques).

La propriété renferme l'indice minéralisé Canadian Shield, qui a été découvert en 1992 par Exploration Acabit et, qui a retourné 1,37 g/t Au/0,91 m et 1,2 g/t Au /1,52 m dans le forage F1-92-1. La propriété se situe de part et d'autre du gîte Vendôme No 2 contenant des ressources historiques de 317 518 t à 0,68% Cu et 0,82% Ni, et immédiatement au sud des gîtes Vendôme No 1 (848 000 t à 7,27% Zn et 0,37% Cu, 42,34 g/t Ag et 1,88 g/t Au ; Barvallée (200 000 t à 5,99% Zn, 1,13% Cu, 44,23 g/t Ag et 0,54 g/t Au), et Belfort (227 000 t à 7% Zn, 0,21% Cu et 20,92 g/t Ag) source : MRNF - Base de données SIGEOM). Les ressources citées pour chacun de ces gîtes sont considérées comme historiques et non-conformes à la NI 43-101.

Les données techniques publiées dans le présent communiqué ont été vues et approuvées par Donald Théberge ing., M.B.A et personne qualifiée de la Société au sens du règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

### **La Transaction**

En vertu des termes de l'entente entre la Société et le vendeur, la Société acquiert un intérêt de 50% dans la propriété Vendôme Sud située dans le canton Fiedmont. En contreparties, Synergy devra payer la totalité des coûts associés à un levé aéroporté ainsi qu'un rapport technique 43-101 sur les 33 titres miniers. La transaction demeure sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

Le vendeur de la propriété Vendôme Sud, (le « **Vendeur** ») est une Société contrôlée par monsieur Leblanc. Par conséquent, la transaction constitue une "opération avec une personne apparentée" au sens du Règlement 61-101 - *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le "**Règlement**"). Monsieur Leblanc a dénoncé son intérêt à titre d'actionnaire important et d'administrateur du Vendeur avant le début des négociations entre la Société et le Vendeur. Toutes les négociations ont été menées entre le Vendeur et les administrateurs indépendants, agissant pour la Société.

Les administrateurs indépendants de la Société n'ont pas eu besoin de déterminer la juste valeur marchande de la Propriété Vendôme Sud, car la Société n'a aucune contrepartie monétaire à payer au Vendeur et que l'opération était dispensée de l'obligation d'une évaluation formelle et de l'approbation des porteurs minoritaires en raison du fait que ni la juste valeur marchande de la propriété, ni la contrepartie de l'opération ne dépassent 25% de la capitalisation boursière de la Société (sections 5.5 (a) et 5.7 (a) du Règlement).

### **À propos de Synergy**

Synergy mise sur l'excellent potentiel minéral du Québec pour faire la découverte de nouveaux gisements de classe mondiale. Synergy est le partenaire idéal pour les sociétés d'exploration ainsi que pour les sociétés de capital de démarrage à la recherche de projets qualifiés de mérite. Synergy entend conclure des ententes de diverses natures en ce qui concerne ses propriétés. La direction examine actuellement d'autres opportunités de croissance parmi son portfolio de propriétés minières nouvellement acquises afin d'accroître la valeur de l'avoir des actionnaires à court terme.

Ce communiqué de presse renferme certains énoncés prospectifs qui comprennent des éléments de risque et d'incertitude et nul ne peut garantir que ces énoncés se révéleront exacts. Il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le rapport annuel et lors de dépôts par la Société auprès des autorités réglementaires.

Ni la Bourse CSE, ni son fournisseur de services de réglementation n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

### **RENSEIGNEMENTS**

- Stéphane Leblanc  
Président et chef de la direction  
(418) 717-2553  
[slconcept@hotmail.com](mailto:slconcept@hotmail.com)